Image not found or type unknown

Fuite d'eau dans le garage

Par **Tamazur**, le **22/10/2022** à **14:41**

Bonjour, je suis locataire d'un appartement et d'un garage fermé dans un immeuble. Depuis plusieurs années je signale au syndic qu'il y a une fuite d'eau dans le garage et cette fuit viens des garages au dessus car je suis au dernier sous-sol et il y a deux autre étages de garage, la fuite persiste toujours et il y a une très mauvaise odeure d'humidité. Que puis-je faire?

Par **Visiteur**, le **22/10/2022** à **16:26**

Bonjour,

Le syndic ne connait pas les locataires : il n'a pas de relation contratcuelle avec eux.

Votre interlocuteur est VOTRE BAILLEUR à qui vous devez faire un courrier RAR.

Par **Visiteur**, le **22/10/2022** à **16:28**

De plus, il n'est pas évident que ce soit une fuite venant des parties communes, et donc c'est éventuellement uniquement privatif.

Il appartient à l'assureur du lésé (vous ou votre bailleur) de procéder à une recherche de fuite et d'en indemniser les dégâts privatifs.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés